



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Langues, littératures et cultures régionales

Basque

Classe de première, enseignement de
spécialité, voie générale

Février 2019



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Langues, littératures et cultures régionales – Basque, enseignement de spécialité, classe de première, voie générale – Février 2019.

Sommaire

Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littérature et cultures régionales	3
■ <i>Principes et objectifs</i>	3
■ <i>Les thématiques</i>	5
■ <i>Approche didactique et pédagogique</i>	6
■ <i>Activités langagières</i>	7
■ <i>Les compétences linguistiques</i>	9
Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité du basque	12
■ <i>Thématique « La littérature basque, une histoire ancienne »</i>	13
■ <i>Thématique « La création artistique basque, entre tradition et modernité »</i>	15
Annexes	17
■ <i>Annexe 1 : références pour la thématique « La littérature basque, une histoire ancienne »</i>	17
■ <i>Annexe 2 : références pour la thématique « La création artistique basque, entre tradition et modernité »</i>	18

Préambule commun aux enseignements de spécialité de langues, littérature et cultures régionales

■ Principes et objectifs

Explorer la langue, la littérature et la culture de manière approfondie

Les principes et objectifs fondamentaux du programme sont communs aux quatre langues vivantes étrangères susceptibles de proposer l'enseignement de spécialité (allemand, anglais, espagnol et italien) et aux sept langues vivantes régionales (basque, breton, catalan, corse, créole, occitan, tahitien) inscrites au programme de l'agrégation des langues de France. Cet enseignement s'inscrit dans la continuité du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit préparer les élèves aux attentes de l'enseignement supérieur en approfondissant les savoirs et les méthodes, en construisant des repères solides, en les initiant à l'autonomie, au travail de recherche et au développement du sens critique. Il s'affirme aussi en pleine cohérence avec les programmes d'enseignement qui le précèdent et l'enseignement commun : ceux de l'école, du collège et de la classe de seconde, dont l'ambition culturelle est étroitement associée aux objectifs linguistiques.

L'enseignement de spécialité prépare à l'enseignement supérieur mais ne vise pas les mêmes objectifs qu'un enseignement universitaire : il prépare aux contenus et aux méthodes de celui-ci mais les adapte à un public de lycéens. Il s'adresse aux futurs spécialistes mais pas à eux seuls. Il convient, dans sa mise en œuvre, d'offrir suffisamment d'espace de différenciation pour permettre à chaque élève de progresser.

Les principes et objectifs du programme de l'enseignement de spécialité concernent la classe de première et la classe terminale. Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées, ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l'Histoire et de permettre une plus grande ouverture dans un espace international élargi. Il doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Cet enseignement cherche à augmenter l'exposition des élèves à la langue étudiée afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue et à une compréhension de la culture associée.

Le travail *de* la langue et *sur* la langue, effectué en situation et sur un mode intégratif, est au cœur de cet enseignement. Il est envisagé dans son articulation avec l'étude des objets littéraires et culturels concernés. La langue écrite et orale est travaillée sous tous ses aspects (phonologie, lexicque, grammaire) et dans toutes les activités langagières (réception, production et interaction), afin que les élèves soient entraînés à communiquer et puissent approfondir et nuancer leurs connaissances et leurs compétences. Les langues régionales vivent par définition une relation étroite et complexe avec le français et entretiennent des relations spécifiques avec des langues étrangères. Une initiation aux questions de la traduction intégrée aux enseignements est à même d'éclairer l'approche contrastive des systèmes linguistiques et constitue une aide pour la maîtrise de la langue régionale.

Le programme de l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures régionales permet également une mise en lien de chaque langue régionale avec les langues de l'héritage : les langues et cultures de l'Antiquité sont systématiquement convoquées afin de mettre les savoirs en perspective et de contribuer à la formation humaniste dispensée au lycée.

De manière générale, l'enseignement de spécialité se conçoit comme un espace de travail et de réflexion permettant aux élèves de mieux maîtriser la langue, de faciliter le passage aisé de l'oral à l'écrit et de l'écrit à l'oral, d'un registre à l'autre, d'une langue à une autre par un travail régulier et méthodique sur le repérage des marqueurs culturels, la prononciation et l'écriture. Il invite à considérer la relation de l'oral à l'écrit avec une attention toute particulière.

Cet enseignement est un lieu d'approfondissement et d'élargissement des connaissances et des savoirs selon une perspective historique porteuse de sens et de nature à doter les élèves de repères forts et structurants inscrits dans la chronologie de l'histoire littéraire et culturelle. Il vise aussi à développer chez les élèves la connaissance précise d'éléments majeurs de la culture considérée. C'est dans le travail d'appropriation des œuvres que cet enseignement participe à la valorisation d'un riche patrimoine.

Comme tous les enseignements, cette spécialité contribue au développement des compétences orales, notamment à travers la pratique de l'argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre. Elle permet à chacun de faire évoluer sa pensée, jusqu'à la remettre en cause si nécessaire, pour accéder progressivement à la vérité par la preuve. Si ces considérations sont valables pour tous les élèves, elles prennent un relief particulier pour ceux qui choisiront de poursuivre cet enseignement de spécialité en terminale et qui ont à préparer l'épreuve orale terminale du baccalauréat. Il convient que les travaux proposés aux élèves y contribuent dès la classe de première.

Développer le goût de lire

L'enseignement de spécialité vise à favoriser le goût de lire en langue régionale des œuvres dans leur intégralité de manière progressive et guidée, et à proposer ainsi une entrée dans les imaginaires propres à chaque langue.

La lecture recommandée d'œuvres intégrales s'accompagne de la lecture d'extraits significatifs d'autres œuvres permettant de découvrir des auteurs et des courants littéraires majeurs représentatifs de l'aire culturelle et linguistique étudiée. Des textes contemporains et faciles d'accès, qu'il s'agisse d'œuvres intégrales ou d'extraits, peuvent dans ce cadre être proposés à côté de textes classiques, qui constituent des références importantes. Tous les genres littéraires trouvent leur place dans ce nouvel enseignement de spécialité : théâtre, poésie ou prose dans les différentes formes qu'elle peut prendre (roman, nouvelle, conte, journal, autobiographie, écrits scientifiques, etc.).

■ Les thématiques

Les contenus culturels et littéraires sont déclinés en cinq thématiques (deux pour la classe de première, trois pour la classe terminale), elles-mêmes subdivisées en axes d'étude. Ces axes, ni limitatifs ni exhaustifs, ne constituent pas un catalogue de prescriptions juxtaposées : ils ont pour fonction d'aider les professeurs à élaborer des progressions pédagogiques adaptées à la diversité des niveaux et des besoins des élèves.

Pour chacune des cinq thématiques, un descriptif permet d'explicitier les contenus proposés à l'analyse et d'orienter la réflexion dans chaque langue concernée. À ce descriptif est associé un programme de lectures pour chacune des langues et chacun des niveaux du cycle terminal. Les thématiques proposées dans les différentes langues permettent d'aborder un certain nombre de figures et d'œuvres importantes dans les domaines de la littérature, des arts en général (peinture, sculpture, architecture, musique, photographie, cinéma, télévision, chanson) et de l'histoire des idées. Les artistes, les penseurs et leurs œuvres sont replacés dans leur contexte historique, politique et social. Des documents de nature différente (textes littéraires à dimension philosophique ou politique ; tableaux, gravures, photographies, films, articles de presse, données chiffrées, etc.) et de périodes différentes sont mis en regard les uns avec les autres pour permettre des lectures croisées ou souligner des continuités ou des ruptures. La référence aux langues vivantes étrangères et aux langues et cultures de l'Antiquité est, dans ce cadre, régulièrement utilisée.

■ Approche didactique et pédagogique

Approche actionnelle et démarche de projet

L'enseignement de spécialité s'inscrit, comme l'enseignement commun de langues vivantes, dans une approche actionnelle et les professeurs veillent à installer les élèves dans une démarche de projet pour les rendre autonomes dans l'usage de la langue.

Ainsi, la constitution par les élèves d'un dossier, dans lequel ils présentent des documents vus en classe et choisis par eux-mêmes en lien avec les thématiques du programme, fait-elle partie de la démarche globale qui vise à encourager leur esprit d'initiative. Ce dossier personnel rend compte du patrimoine linguistique, littéraire et culturel que l'enseignement de spécialité leur a offert.

Varier les supports

On veille à familiariser les élèves non seulement avec des œuvres littéraires et des auteurs, mais aussi avec toute autre forme d'expression artistique et intellectuelle comme des articles de presse, des œuvres cinématographiques, picturales ou musicales, des extraits de littérature scientifique, etc.

L'utilisation de supports riches et variés est donc recommandée ; elle peut, dès lors que le contenu s'y prête, donner lieu à une mise en perspective interculturelle, qui ouvre sur la prise en compte des langues et cultures de l'héritage, et des autres langues vivantes. Les références à des œuvres en langue française y trouvent naturellement leur place.

Un entraînement à l'analyse de l'image doit trouver toute sa place dans l'enseignement de spécialité.

Les élèves peuvent ainsi s'approprier ce patrimoine de manière concrète, active et autonome.

Les outils numériques

Le recours aux outils numériques est incontournable car il multiplie les moments d'exposition à la langue et à sa pratique tant dans l'établissement qu'en dehors de celui-ci. Il permet de renforcer les compétences des élèves en réception et en production, notamment grâce à :

- l'accès à des ressources numériques d'archives ou de l'actualité la plus directe (écoute de documents en flux direct ou téléchargés librement, recherches documentaires sur internet, lecture audio, visionnage d'adaptations théâtrales et télévisées d'œuvres classiques, captations diverses, etc.) ;
- un renforcement des entraînements individuels par l'utilisation d'outils nomades, avant, pendant ou après les activités de la classe (baladodiffusion, ordinateurs portables, tablettes et manuels numériques, etc. qui permettent la création et

- l'animation d'un diaporama, l'élaboration et la modération d'un site ou d'un forum internet, l'enregistrement et le travail sur le son et les images, etc.) ;
- la mise en contact avec des interlocuteurs variés (eTwinning, visioconférence, forums d'échanges, messageries électroniques, etc.). L'utilisation des outils numériques permet de sensibiliser les élèves à l'importance d'un regard critique sur les informations en ligne.

■ Activités langagières

Les élèves qui font le choix de suivre l'enseignement de langues, littératures et cultures régionales commencent dès la classe de première à circuler en autonomie à travers tous types de supports et doivent atteindre à la fin de l'année de terminale une bonne maîtrise de la langue, à la fois orale et écrite. Le volume horaire dédié à l'enseignement de spécialité offre la possibilité d'un travail linguistique approfondi, organisé autour de l'ensemble des activités langagières et selon une démarche progressive en cours d'année et en cours de cycle.

La finalité de l'apprentissage des langues vivantes dans le cadre de l'enseignement de spécialité est de viser les niveaux de compétence suivants :

- le niveau attendu en fin de première est B2 ;
- en fin de terminale, le niveau C1 est visé, notamment dans les activités de réception selon le parcours linguistique de l'élève (cf. le volume complémentaire du *Cadre européen de référence pour les langues*, janvier 2018 pour la traduction française).

Réception

L'enseignement de spécialité cherche toutes les occasions d'exposer les élèves à la langue écrite et orale à travers tous types de médias. Ils sont exercés à comprendre des énoncés simples et de plus en plus élaborés, dans une langue authentique aux accents variés. Ils ne sont pas limités à la fréquentation d'une variante donnée et considèrent dans sa totalité la langue qu'ils étudient.

Tout au long des deux années d'enseignement de spécialité, les élèves sont progressivement entraînés à :

- lire des textes de plus en plus longs, issus de la littérature, de la critique ou de la presse et abordant une large gamme de thèmes ;
- lire des textes littéraires, classiques et contemporains, appartenant à différents genres ;
- comprendre l'information contenue dans des documents audio-visuels (émissions de télévision ou radiodiffusées, films) dans une langue non standardisée ;
- comprendre le sens explicite et implicite des documents.

Production

La production écrite des élèves prend des formes variées – écriture créative ou argumentative – qui correspondent à des objectifs distincts. En cours d'apprentissage, elle permet aux élèves de s'approprier et de consolider les contenus culturels, d'approfondir et d'enrichir les contenus linguistiques (lexique, grammaire, syntaxe).

L'écriture créative peut s'appuyer sur des pratiques de la vie courante (lettres, blogues, etc.) ou s'inscrire dans des formes plus littéraires : dialogues, suites de textes, récits. Cette activité donne lieu à des exercices de médiation : résumé, compte-rendu, synthèse, adaptation, traduction.

L'écriture argumentative forme l'esprit critique et encourage la prise de position des élèves. Il peut s'agir, par exemple, d'un commentaire de document, d'une critique de film, d'un droit de réponse, d'un discours engagé, d'un essai, etc. Cette compétence critique se nourrit de recherches variées qui, comme en réception, incitent à prendre du recul et à ne pas confondre réalités et représentations.

Les exercices de production écrite doivent suivre une progression permettant aux élèves de fournir des textes de plus en plus longs, complexes et structurés. À terme, on attend d'eux qu'ils soient capables de rédiger des textes détaillés, construits et nuancés, prenant en compte le contexte et le destinataire.

Pour toutes ces activités, les élèves trouvent un appui dans l'usage méthodique des ouvrages de référence tels que dictionnaires et grammaires.

L'horaire renforcé de l'enseignement de spécialité offre aux élèves davantage de possibilités de travailler l'expression orale en continu à travers des prises de parole spontanées ou préparées devant l'ensemble de la classe ou en petits groupes.

L'entraînement à la prise de parole publique est favorisé par des exposés. Les élèves peuvent être entraînés à des présentations orales à partir de simples notes. De même, diverses formes de mise en œuvre peuvent être explorées : la mémorisation d'un texte et son interprétation musicale ou théâtrale, la réalisation d'une interview ou l'animation d'une table ronde, la transposition dans un contexte et un lieu autres d'un personnage fictionnel ou mythique de l'aire linguistique qui le concerne.

En cours d'année et de cycle, ils peuvent ainsi gagner en confiance et développer la fluidité, la précision et la richesse de l'expression orale sur le plan phonologique, lexical et syntaxique.

Interaction

Une attention particulière est donnée à l'interaction. Elle suppose une attitude fondée sur l'écoute, le dialogue et les échanges dans le cadre de la construction collective du sens à partir d'un support. Elle suppose encore des activités en groupes : recherche de documents, résolution de problèmes rencontrés au fil des activités qui se déroulent en classe ou dans le

cadre d'un projet spécifique.

En enseignement de spécialité, toutes les stratégies d'apprentissage en autonomie sont recherchées, notamment le travail par projet au sein d'un groupe d'élèves. L'interaction doit être perçue comme la condition de cette autonomie.

À l'articulation des activités langagières, la médiation

La médiation introduite dans le CECRL consiste à expliciter un discours lu et entendu à quelqu'un qui ne peut le comprendre. En termes scolaires, elle se traduit en une série d'exercices qui vont de la paraphrase à la traduction.

À l'oral comme à l'écrit, l'élève médiateur :

- prend des notes, paraphrase ou synthétise un propos ou un dossier documentaire pour autrui, par exemple à l'intention de ses camarades en classe ;
- identifie les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rend compréhensibles ;
- traduit un texte écrit, interprète un texte oral ou double une scène de film pour autrui ;
- anime un travail collectif, facilite la coopération, contribue à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

■ Les compétences linguistiques

À l'instar de l'enseignement commun de langues vivantes, les compétences linguistiques sont enseignées en contexte d'utilisation, à l'occasion de l'étude de documents authentiques de toute nature, écrits et oraux, par l'écoute d'enregistrements, le visionnement de documents iconographiques et audio-visuels et la lecture de textes. En enseignement de spécialité, le développement des capacités de compréhension et d'expression passe par une attitude plus réfléchie, dans une approche comparative entre la langue concernée, le français, les autres langues vivantes étudiées et les langues de l'Antiquité.

À ce stade, une familiarité croissante avec des contenus de plus en plus longs et complexes permet aux élèves de s'initier à une approche plus raisonnée, toujours en situation, notamment à travers l'exercice de la traduction. Cette augmentation de la maîtrise linguistique doit leur faciliter le passage vers les méthodes propres à l'enseignement supérieur en leur donnant accès à des discours oraux et écrits plus complexes. De même, les exercices auxquels ils sont entraînés (contraction de textes, synthèses, analyses textuelles, iconographiques et filmiques) étendent leurs besoins langagiers. En langue de spécialité, la

compétence linguistique constitue un des axes privilégiés du cours. Elle concerne les aspects phonologiques de la langue ainsi que la maîtrise de l'orthographe, du lexique et de la grammaire.

Aspects phonologiques et graphie

Dès la classe de première, une attention particulière est apportée à la phonologie par une sensibilisation accrue aux phonèmes spécifiques de la langue étudiée ainsi qu'à leurs variations, que les élèves s'efforcent de reproduire avec la plus grande précision. La précision de la prononciation et le respect des règles de la phonologie conditionnent la réussite de l'apprentissage d'une langue vivante tant dans le domaine de la compréhension que dans celui de l'expression orale. Les élèves doivent être entraînés à entendre rythmes, sonorités, accentuation, intonation pour les restituer dans une lecture à haute voix, une prise de parole préparée ou spontanée.

On attire l'attention des élèves sur les particularités orthographiques et on leur fait prendre conscience du rapport propre à chaque langue entre orthographe et réalisation phonologique.

Le lexique

C'est à partir du programme littéraire et culturel que se diversifient et s'enrichissent les champs sémantiques.

Le lexique ne donne pas lieu à un apprentissage hors-contexte mais prend sens par rapport aux énoncés et aux documents travaillés en classe. Les supports utilisés élargissent et affinent le lexique rencontré par les élèves.

Pour aider les élèves à s'appropriier le lexique, on a recours à la mémorisation et à divers procédés qui ont fait leurs preuves : répétition, paraphrase, explicitation, médiation, etc., autant d'activités qui produisent à la fois des automatismes et du sens, à partir d'énoncés de plus en plus complexes et nuancés.

Par ailleurs, le renforcement des compétences à l'oral comme à l'écrit ne saurait aller sans l'appropriation progressive d'un vocabulaire méthodologique de base. Ainsi l'apprentissage du vocabulaire du commentaire de texte littéraire ou non-fictionnel, du commentaire d'analyse d'images et de films, trouve-t-il naturellement sa place au sein du nouvel enseignement de spécialité, sans en être cependant l'objectif essentiel.

La grammaire

Comme le lexique, la grammaire est abordée à l'occasion des documents rencontrés en classe dans le cadre des activités de réception et de production. Les élèves peuvent prendre appui sur le programme de grammaire de l'enseignement commun, sur les révisions et les récapitulatifs réguliers organisés en cours et sur le réemploi méthodique des formes rencontrées dans le cadre de l'enseignement de spécialité.

La grammaire est un outil pour écouter, lire, dire et écrire. À la faveur de leur apparition dans les activités de classe, sont mis en lumière les principaux procédés morphosyntaxiques qui permettent à chacun d'affiner sa compréhension des textes et des discours. Il s'agit, à partir de l'étude des supports, de guider les observations pour mettre en lumière, dans une situation d'énoncé, telle ou telle structure grammaticale : les professeurs entraînent les élèves à repérer les rapprochements avec le français dont les points communs et les différences avec la langue étudiée éclairent de façon pertinente les logiques respectives des deux langues. Ils entraînent les élèves à dégager et formuler une règle à partir d'exemples. Car, si la grammaire n'a de sens que par et pour la communication, elle est aussi objet d'étude.

Préambule spécifique à l'enseignement de spécialité du basque

L'enseignement de spécialité en littérature, langue et culture basques vise la consolidation et l'enrichissement des connaissances littéraires et culturelles ainsi que des compétences linguistiques des élèves. Le programme s'attache à souligner le lien intrinsèque entre euskara (langue basque) et culture basque, tout en abordant les interactions qui ont pu exister avec les langues anciennes (le latin en particulier), les langues voisines (l'espagnol et l'occitan) et le français au cours des siècles et jusqu'à nos jours. Si l'espace basque présente une homogénéité culturelle et linguistique, l'accent est mis sur le croisement des cultures dans cette région de grand passage, des constructions mégalithiques celtes à l'influence des grands mouvements culturels et sociaux du XX^e siècle. L'enseignement de spécialité apporte une vision générale et transversale des évolutions qu'ont connues la langue et la culture qui lui est rattachée, en tenant compte des influences et des apports extérieurs.

Le territoire de la langue basque s'étend des deux côtés de la frontière franco-espagnole. Le programme d'enseignement de spécialité puise dans l'ensemble de ce territoire. Il vise à développer chez les élèves l'esprit d'analyse et de synthèse afin qu'ils appréhendent au mieux les réalités linguistiques et culturelles contemporaines du territoire, comme, par exemple, les circonstances qui ont amené à la naissance d'une langue basque littéraire unifiée, désormais adoptée par tous et vecteur de la création littéraire.

Deux thématiques sont retenues pour l'enseignement de spécialité en classe de première : « La littérature basque, une histoire ancienne » et « La création artistique basque, entre tradition et modernité ». Elles visent à fournir aux élèves un socle solide de connaissances en littérature, arts et culture basques, qui sera renforcé et affiné dans l'enseignement de spécialité en classe terminale. Les axes proposés ont pour but d'aider les professeurs dans l'étude des thématiques et d'indiquer des pistes de travail possibles. Ils peuvent être traités séparément ou être croisés. Les professeurs ont cependant la possibilité d'en utiliser d'autres, liés aux thématiques. La bibliographie (non exhaustive) proposée les aide dans leur réflexion didactique.

Lecture d'œuvres intégrales

Deux œuvres littéraires intégrales (court roman, nouvelle ou pièce de théâtre), à raison d'une œuvre par thématique, doivent être lues et étudiées pendant l'année et obligatoirement choisies par les professeurs dans un programme limitatif, défini par une note de service, renouvelé intégralement ou partiellement tous les deux ans. L'une des deux œuvres est lue en basque, l'autre peut être lue en espagnol ou en français.

Pour les autres œuvres abordées en classe, il appartient aux professeurs de sélectionner, notamment dans les listes proposées dans ce programme, les extraits les plus appropriés pour leur approche. Les œuvres et supports ne sont mentionnés dans les descriptifs des thématiques qu'à titre d'exemples. Bien d'autres documents peuvent être utilisés en classe.

■ **Thématique « La littérature basque, une histoire ancienne »**

Le premier livre édité en langue basque est *Linguae Vasconum Primitiae* de Bernat Etxepare (1545) mais dès 1542, dans le chapitre 9 de son œuvre *Les horribles et épouvantables faits et prouesses du très renommé Pantagruel Roi des Dipsodes, fils du Grand géant Gargantua*, François Rabelais fait s'exprimer brièvement Panurge en basque. Bernat Etxepare est le premier d'une longue lignée d'écrivains qui, au cours des siècles, ont donné à la langue basque une place dans la littérature écrite, dont l'importance fut décuplée dans toute l'Europe dès le XV^e siècle avec l'invention de l'imprimerie. Les motivations de ce pionnier de la littérature basque étaient linguistiques, religieuses, voire sociales. Après lui, tous les thèmes ont été abordés, toutes les raisons d'écrire et tous les genres ont été utilisés. La littérature orale (versification, chant, théâtre de rue, pastorales ...), longtemps expression unique de la culture populaire basque, n'a été écrite que tardivement, au XIX^e siècle. De cette période, on retiendra, entre autres, les travaux ethnographiques et linguistiques menés par Vinson, Francisque Michel, Webster ou Humboldt qui ont permis de fixer, par exemple, tout un monde mythologique d'inspiration pyrénéenne (les Laminak ...) voire européenne (le Cyclope de la tradition grecque ...), et de poser les bases d'une étude scientifique de la langue basque.

Cette thématique vise à donner aux élèves une culture littéraire et linguistique leur permettant d'appréhender l'évolution de la langue et de la production littéraire au cours des siècles. Au-delà de la connaissance des œuvres et de leurs auteurs, l'objectif de cet enseignement de spécialité est d'entrer dans la connaissance fine d'écrivains et d'œuvres choisis.

Axe 1 : « Une littérature en quête de norme linguistique »

L'un des principaux problèmes auxquels ont été confrontés les auteurs depuis le début de la littérature basque, autant en France qu'en Espagne, est celui de l'orthographe. Les langues voisines dont la production littéraire est plus ancienne (latin, occitan, espagnol et français) ont servi de modèles aux écrivains et il fallut attendre le début du XX^e siècle pour qu'une réflexion collective commence à définir des règles linguistiques communes, dans un domaine linguistique basque fortement marqué par la présence de dialectes et soumis à des systèmes graphiques différents. Cette réflexion aboutit à la création de l'Académie basque (*Euskaltzaindia* en 1919)

et à la naissance d'une langue littéraire unifiée (*Euskara batua* en 1968). Le premier axe de cette thématique amène les élèves à rechercher et comprendre les choix orthographiques des différents auteurs à travers l'étude de textes écrits à la même époque (par exemple en basque et en latin au XVI^e siècle). Une étude comparative peut également être menée autour des choix lexicaux et des changements phonologiques au cours des siècles, selon les zones d'influence. C'est l'occasion de les analyser en fonction des contextes géopolitiques (en s'interrogeant sur le mythe de la « pureté de la langue » qui s'impose à la fin du XIX^e siècle), et du pragmatisme de la production de masse dans la société moderne.

Axe 2 : « La grande famille des auteurs basques »

Cet axe invite les élèves à s'intéresser au statut social des auteurs et à la nature de leurs œuvres. En raison du très faible taux d'alphabétisation, la grande majorité des auteurs des débuts étaient des ecclésiastiques ; puis la littérature s'est progressivement laïcisée. Dès le XVII^e siècle s'est opérée une diversification progressive de l'origine sociale des écrivains, qu'il s'agit de mettre en relation avec les évolutions de la société. Par exemple, quels liens littéraires et sociologiques peut-on établir entre Pedro de Axular (au XVII^e siècle) et Koldo Mitxelena (au XX^e siècle) tous deux prêtres et écrivains ? Ou entre Joannes Etxeberri (au XVIII^e siècle) et Jean Etxepare (au XX^e siècle), tous deux médecins ? Une attention particulière est portée aux femmes auteurs et à leur entrée tardive et timide dans la littérature basque. On observe ainsi l'évolution littéraire à travers des exemples précis. Le corpus utilisé donne aux élèves une vision globale mais non exhaustive de la création littéraire basque.

Axe 3 : « Les motivations de la littérature basque »

Cet axe aide les élèves à comprendre les motivations des auteurs qui, à travers l'histoire, ont écrit en basque ; il prend en compte les motivations de leurs destinataires. Trois directions au moins peuvent être empruntées : un regard sur l'importante littérature d'inspiration religieuse, avec les nombreuses traductions de la Bible ; la découverte par les élèves de la collecte des traditions orales, qui assure l'ancrage populaire de la littérature basque ; l'éclosion et le développement du genre romanesque aux XIX^e et XX^e siècles, sous l'influence du romantisme européen qui aiguise la revendication d'une identité régionale forte.

Axe 4 : « Les formes de la littérature »

Cet axe a pour but de donner aux élèves une première vision des formes variées que la production littéraire basque a prises. Les évolutions qu'elle a connues l'ont menée de l'oralité vers l'écrit, de la traduction vers la création, du pragmatique vers l'imaginaire, de la poésie vers le roman ... À la poésie et à la traduction des débuts s'ajoutent progressivement la prose, le théâtre (traditionnel ou populaire).

Les élèves découvrent en outre une culture très ancienne qui s'est maintenue jusqu'à nos jours grâce à la transmission orale (chants, contes et légendes). Aujourd'hui encore, la transmission orale reste vivace et se manifeste à travers la pratique de l'improvisation chantée.

L'étude de cet axe est également l'occasion de s'interroger sur le rôle de la presse (*Ariel, Euzko Deia, Eskualduna, Zeruko Argia* ...) souvent animée par des hommes de lettres, dans la diffusion et la normalisation de la langue basque.

■ Thématique « La création artistique basque, entre tradition et modernité »

La culture basque est une culture populaire et vivante, fondée sur l'*euskara*. Elle ne cesse d'évoluer et de s'adapter en se nourrissant des apports extérieurs, conséquence d'une mondialisation de la culture qui l'influence sans lui faire perdre son identité propre. Trois entrées dans la thématique sont proposées.

La thématique invite à observer l'évolution de divers arts : la voix, le théâtre, la sculpture. Permanence et renouvellement sont ainsi mis en lumière.

Axe 1 : « Le chant et la musique : la voix et le son »

Cet axe se donne pour premier objectif d'analyser la création musicale contemporaine à partir d'instruments de musique traditionnels. De nombreux groupes musicaux utilisent aujourd'hui ces instruments (txalaparta, trikitixa, alboka, gaita ...), mêlés parfois à d'autres plus actuels, pour créer de nouveaux rythmes et de nouvelles musiques. On peut s'intéresser aux groupes *Kalakan* ou *Oskorri*. Par ailleurs, on analyse la manière dont la création musicale basque actuelle s'enrichit également d'influences extérieures qui la font évoluer (Rock, Folk, Ska, Rap ...).

Parallèlement, le chant, étroitement lié aux pratiques culturelles basques, s'est fortement diversifié au cours des cinquante dernières années. Il peut être d'un usage purement mémoriel (*Berterretxeren kantorea, La chanson de Berterretxe*, au XV^e siècle) ou récréatif et le plus souvent *a capella* (*Arrainak eijer begia, Arrosako zolan, Bagare* ...). Mais il prend aussi des accents didactiques ou revendicatifs. L'improvisation chantée (*bertsularitza*) occupe une place à part dans ce domaine. À la fois très ancienne et très moderne, elle a su s'adapter et tirer profit du développement des écoles de bertsularisme ; elle connaît un regain d'intérêt de la part du grand public qui assiste en nombre à des championnats. Le professeur s'attache à étudier les structures du *bertsu*, l'évolution des thèmes et des airs utilisés, ainsi que la place occupée par les femmes dans cet exercice.

Axe 2 : « La danse et le théâtre : l'expression corporelle et la parole »

Activités traditionnelles par excellence, la danse et le théâtre sont très présents dans la création culturelle basque et connaissent un nouvel élan depuis les années 1980. Les mascarades et autres cavalcades (théâtre de rue) ainsi que les pastorales qui reviennent chaque année connaissent, elles aussi, des évolutions tout en respectant un schéma traditionnel.

L'enseignement de spécialité amènera à faire connaître les dramaturges contemporains devenus des classiques (M. Soroa, P. Larzabal, D. Landart ...) et ceux plus récents (A. Luku, M. Irigoyen, X. M. Fusch ...), ainsi que les thèmes traités dans leurs dimensions historiques et sociales.

Pour la danse, le professeur s'attache dans un premier temps à envisager la diversité des danses traditionnelles existantes : des danses en rond du Pays Basque nord (*mutxikoak*) aux danses guerrières de la Biscaye (*Ezpata dantza*), jusqu'à celles liées à la vie agricole en Navarre (*Larrain dantza*). Sont ainsi analysés les rapports de cet art populaire avec la mythologie, les légendes, les conflits ou plus simplement la vie quotidienne des temps anciens. Sont également abordées les transformations récentes que connaît cet art à la fois traditionnel et moderne, avec l'apparition de compagnies professionnelles de danse.

Axe 3 : « Les arts graphiques et la sculpture : la matière »

Cet axe permet d'apporter de nouvelles connaissances aux élèves pour qu'ils aient une vision globale des arts visuels en Pays Basque, de part et d'autre de la frontière espagnole, des grottes peintes d'Ekain (art premier pariétal) aux productions des artistes du XXI^e siècle. La peinture profane est un art peu développé au Pays Basque jusqu'au XIX^e siècle, mais à partir de cette période, elle connaît un développement important et subit les influences de son temps, passant du figuratif à l'abstrait et du classique à l'expérimental. On s'interroge sur le rapport existant entre les artistes (locaux ou extérieurs), les thèmes et les styles (classique, Street art ...).

La sculpture a acquis ses lettres de noblesse et une place importante dans la création artistique en Pays Basque au XX^e siècle avec les deux monuments que sont les musées Oteiza et Txillida. Les différentes conceptions de cet art – espace, volume, matière et thèmes d'inspiration – sont comparées. On tire le plus de profit possible des lieux de culture importants qui existent dans le Pays Basque, tels que le musée Guggenheim et celui des Beaux-Arts de Bilbao, le musée Bonnat de Bayonne ..., que les élèves sont amenés à fréquenter.

Annexes

■ Annexe 1 : références pour la thématique « La littérature basque, une histoire ancienne »

Œuvres littéraires	Autres références culturelles
P. Axular, <i>Gero</i> , 1643	J. Duvoisin, <i>Comédies des Basques</i> , 1841
B. Atxaga, <i>Obabakoak</i> , 1988	F. Michel <i>Représentations dramatiques chez les Basques</i> , 1857
J. Moulier « Oxobi », <i>Alegiak</i> , 1926	G. Herelle, <i>Le théâtre comique des Basques Chikitoak et Koblak</i> , 1925
Equipage du bateau (1757, <i>Correspondance du Dauphin</i>)	P. Larzabal, <i>Iru ziren</i> , 1962
E. Urkiaga « Lauaxeta », <i>Azken oyua</i> , 1937	D. Landart, <i>Erranak erran</i> , 1981
J. Mirande, <i>Gauaz parke batean</i> , 1989	M. Irigoien, <i>Hautsi da kristala</i> , 1997
K. Uribe, <i>Musshe</i> , 2012	A. Luku, <i>Ezkonduko ditugu</i> , 1995
Urretabizkaia, <i>Zergatik panpox</i> , 1979	
J.L. Alvarez « Txillardegi », <i>Leturiaren egunkari ezkutua</i> , 1957	
H. Cano, <i>Twist</i> , 2013	
R. Saizarbitoria, <i>Gorde nazazu lurpean</i> , 2000	
E. Bidegain, <i>Anbroxio</i> , 2002	
K. Dolhare, <i>Biribilgune</i> , 2014	
B. Salaberri, <i>Baionak ez daki</i> , 2015	

■ Annexe 2 : références pour la thématique « La création artistique basque, entre tradition et modernité »

Œuvres littéraires	Autres références culturelles
T. Agirre, <i>Kresala</i> , 1905	M. Aranburu, <i>Danzas y bailes de Navarra</i> , 2000
X. Montoia, <i>Hitzontziak</i> , 2017	J. Bidador, <i>Dantzaren erreforma Euskal Herrian</i> , 2005
B. Mogel, <i>Ipui onac</i> , 2017	K. Fernandez de Larrinoa, <i>Fronteras y puentes culturales. Danza tradicional e identidad social</i> , 1998
J. Sarrionaindia, <i>Kolosala izango da</i> , 2003	J. M. Guilcher, <i>La tradition de danse en Béarn et Pays Basque français</i> , 1984
F. Aire « Xalbador », <i>Odolaren mintzoa</i> , 1989	K. Fernandez de Larrinoa, <i>Calendario de fiestas y danzas tradicionales en el País Vasco</i> , 2003
X. et M.Fusch, <i>Zazpi senideko</i> , 2018	I. Irigoien, <i>La danza en el País Vasco</i> , 1985
	X. Itzaina, <i>Danse et chant basque en Pays Basque nord</i> , 2012
	T. Truffaut, <i>La danse en Labourd</i> , 1981
	J. A. Urbeltz, <i>Danza vasca. Aproximacion a los simbolos</i> , 2001
	Labaien Antonio, <i>Teatro euskaro</i> , 1965